

Valenciennes: 10000 étudiants des IUT sensibilisés à la création et à la reprise d'entreprises artisanales

Publié le 23/11/2013 Par La Voix du Nord

Les diplômés des IUT ne s'orientent pas naturellement vers des entreprises artisanales. Pourtant en France 90 % des entreprises ont moins de 10 salariés et ce secteur offre des emplois », explique la Chambre de métiers et de l'artisanat du Nord-Pas-de-Calais.



Pour sensibiliser les 10 000 étudiants de la région aux carrières et la possibilité de créer ou de reprendre une entreprise dans l'artisanat, une convention de partenariat a été signée vendredi matin à l'IUT de Valenciennes entre le premier vice-président de la Chambre de métiers, Gabriel Hollander, et le président des IUT de l'académie, Bruno Trinel.

Dans la région 47 000 TPE et PME de l'artisanat accueillent 140 000 salariés et ce secteur est en croissance : +14 % de nouvelles sociétés en trois ans. Bien mais peut mieux faire car leur nombre par rapport au nombre d'habitants, c'est la densité, est inférieur à la moyenne nationale. En outre 22 % de leurs « patrons » vont bientôt partir en retraite. Ces statistiques, densité et pyramide des âges, font de l'artisanat un secteur qui propose des opportunités et près d'une entreprise sur trois va être à la recherche de nouveaux managers. L'artisanat concerne aussi des domaines peu visibles. « *On connaît l'agroalimentaire et les services à la personne mais l'artisanat c'est aussi la technologie* » a plaidé G. Hollander en citant quelques exemples régionaux de TPE-PME dans lesquelles les étudiants ont toute leur place : enceintes hi-fi, voitures de sport électriques, maisons passives, drones civils... Pour inciter les DUT à s'orienter vers l'artisanat la convention signée vendredi va permettre la mise en place de modules de sensibilisation à l'artisanat, des journées « artisanats », des projets et des stages en entreprise, etc. et ouvrir des horizons nouveaux aux étudiants.